

15 juin Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Aujourd'hui, la société occidentale s'inquiète des abus adressés aux personnes âgées. L'intérêt pour cette problématique en Europe croît depuis une quinzaine d'années.

La journée a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, un fléau qu'il faut ensemble condamner, la maltraitance des personnes âgées.

Les victimes

Selon l'Alma (association d'écoute aux victimes), les personnes les plus fragiles, en majorité des femmes (75%), plutôt âgées (en moyenne 79 ans) vulnérables, incapables de se défendre ou de réagir sont des victimes désignées (elles sont souvent dépendantes).

Les maltraitants

Même s'il est difficile de distinguer clairement les divers aspects de la maltraitance, physiques, psychologiques ou financiers, les petits frères des Pauvres qui accompagnent près de 8000 personnes dans l'Hexagone, se préoccupent particulièrement des maltraitances financières, car bien des actes de malveillance et des violences physiques sont motivés par des intérêts matériels. Ils sont souvent d'origine familiale et proviennent aussi de l'entourage non familial de la personne à domicile ou en institution (le voisinage, les personnels soignants, les démarcheurs...). Ces malveillances financières sont souvent des actes à la limite de la légalité, discrets et invisibles, qui passent parfois inaperçus aux yeux des victimes âgées elles mêmes qui peuvent ne pas être en pleine possession de tous leurs moyens.

Dans les établissements d'accueil des personnes âgées, les maltraitances sont souvent la conséquence d'un manque de personnel et de moyens. Cette situation est inadmissible de la part de lieux de vie où les personnes doivent évoluer dans un environnement professionnel, apportant soins, sérénité et protection. Des maltraitances civiques (atteinte aux droits des personnes) sont également constatées dans les établissements